**Synthèse de l’atelier**

« Identifier les grands principes d’accompagnement

des élèves vers le grand oral »

1. Les douze principes retenus
2. Thème 1 : « *Des enseignements aux questionnements* »
3. Thème 2 : *« Présentation et échanges avec le jury »*
4. Thème 3 : *« Le projet personnel d’orientation »*
5. Synthèse générale de l’atelier

Annexe : ressources référencées sur les forums

Alain BRUNN, Brigitte HAZARD, Didier MICHEL

IGESR

Juin-juillet 2020

1. **Les douze principes retenus**

**1.1 Enoncé des douze principes**

* La préparation au grand oral s’inscrit dans les enseignements en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires (**principe 3**).
* Un oral fondé sur des connaissances liées aux spécialités engage l’élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire une argumentation informée et personnelle (**principe 11**).
* L’élève maîtrise d’autant mieux les échanges lors du grand oral qu’il est habitué à se confronter à différents avis / différentes théories, qu’il sait reconnaître les éléments de controverse et les intégrer dans un dialogue et qu’il puisse appréhender et anticiper les attentes d’un jury (**principe 16**).
* L’évaluation de la présentation du projet personnel d’orientation ne porte pas sur la qualité du projet ou du parcours mais sur la façon dont le candidat explicite son cheminement pour l’avoir construit (**principe 17**).
* La préparation à l’épreuve doit éviter tout risque de formatage et de standardisation des parcours, motivés par un souci d’efficacité pédagogique (**principe 10**).
* La préparation à l’épreuve ne doit pas être réduite à un format unique de parole et doit laisser place à la diversité des élèves et de leurs compétences (**principe 9**).
* L’accompagnement vers le grand oral vise à habituer progressivement l’élève à produire une parole synthétique, structurée et savante, basée sur un contenu qu’il s’approprie et ainsi habiter une parole plus spontanée que celle de l’exposé (**principe 8**).
* L’accompagnement vers le grand oral consiste à multiplier des moments de prise de parole ritualisés, dans des espaces sécurisants, éloignés de tout enjeu scolaire et évaluatif, fonctionnant sous le sceau de l’écoute, l’entraide et la bienveillance entre pairs et permettant l’expression de la créativité, de la sensibilité et des émotions (**principe 14**).
* L’accompagnement de l’élève vers le grand oral vise à construire un parcours de formation progressive à l’oral incluant des « temps forts » de diagnostic, de bilan, de présentation, d’expression, de validation des choix (**principe 4**).
* L’accompagnement de l’élève vers le grand oral s’inscrit dans la durée, le temps long de la maturation entreprise dès le collège jusqu’au cycle terminal du lycée (**principe 1**).
* L’accompagnement vers le grand oral suppose de penser une organisation collective et équitable de l'accompagnement à l'échelle de l'établissement permettant un suivi des élèves tout au long du collège et du lycée et mobilisant de multiples acteurs éducatifs (**principe 12**).
* Porter l’accompagnement vers le grand oral au niveau de l’établissement, en exploitant les conseils d’enseignement et les conseils pédagogiques, en mettant en place un projet de formation à l’oral au sein du lycée, en prévoyant des concertations disciplinaires, interdisciplinaires et même inter-niveaux (**principe 24**).
	1. **Bilan quantitatif des résultats relatifs aux 12 principes retenus**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Principes** | **1** | **3** | **4** | **8** | **9** | **10** | **11** | **12** | **14** | **16** | **17** | **24** |
| **Totalement d’accord** | 92 | 81 | 70 | 87 | 80 | 81 | 80 | 74 | 77 | 80 | 80 | 72 |
| **Partiellement d’accord** | 6 | 15 | 24 | 11 | 15 | 13 | 17 | 20 | 17 | 18 | 18 | 23 |
| **TOTAL** | 98 | 96 | 94 | 98 | 95 | 94 | 97 | 94 | 94 | 98 | 98 | 95 |

* 1. **Bilan qualitatif des 12 principes**

Les énoncés des principes ci-dessus relèvent de six champs :

* Le travail simultané des compétences langagières et disciplinaires (principe 3);
* Le développement de capacités à argumenter, défendre des idées, vulgariser, expliciter … (principes 11 et 16);
* La prise en compte de la diversité des publics et la construction de parcours personnalisés (principes 17, 10 et 9);
* La progressivité dans l’acquisition d’une parole propre, instruite, documentée et située (principe 8);
* L’appui sur des interactions entre pairs dans un environnement bienveillant (principe 14);
* Un parcours de formation qui va du collège au lycée et qui est pensé collectivement à chaque niveau d’enseignement (principes 4, 1, 12 et 24).
1. **Thème 1 : « Des enseignements aux questionnements »**

Propositions de principes d’accompagnement à l’émergence et à la formalisation **des questions** en vue du premier temps du grand oral (GO) « la présentation d’une question »

Il s’agit notamment d’interroger leur ancrage dans les deux enseignements de spécialité (pris isolément ou abordés de manière transversale) en voie générale et dans l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.

**Interrogation 1**: Comment prendre en compte l’existant ?

* **Principe 1** : Mettre en place une progressivité de l’apprentissage de l’oral de la seconde à la terminale et ainsi assurer un continuum avec les apprentissages de l’élève au collège, formalisé en termes d’attendus à la fin des trois années du lycée.

**Interrogation 2** : Il faut considérer que les deux prochaines années seront particulières puisque les élèves n’auront pas bénéficié de cette préparation à partir de la seconde. Comment répondre à cette urgence ?

* **Principe 2** : Inscrire la préparation du GO par les élèves dans un calendrier précis (échéancier) pendant leur année de terminale. En parallèle, mettre en œuvre un calendrier d’accompagnement par les enseignants dans cette progressivité, prenant en compte la temporalité des épreuves écrites et de réalisation des études approfondies des enseignements de spécialité. Plusieurs calendriers ont été communiqués par les contributeurs.
* **Principe 3**: Prévoir un entretien individuel d’une demi-heure professeur-élève peut permettre de formaliser plus précisément les deux questions choisies. Plusieurs espaces pédagogiques sont possibles pour cet "entretien personnalisé".

**Interrogation 3** : Comment une formation centrée sur la formulation et la résolution de questions permet-elle en même temps de construire des compétences orales ?

* **Principe 4** : Inscrire la préparation au GO dans les disciplines en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires.
* **Principe 5** : Ritualiser dans toutes les disciplines des situations d’apprentissage de l’oral dès la seconde et tout au long du lycée ce qui passe par une revisite de ces rituels ou de ces routines qui donne une visibilité aux compétences langagières mises en œuvre.
* **Principe 6**: Analyser les discours oraux des élèves lors des mises en situation disciplinaires en s’appuyant sur des attendus de formation précis relatifs aux fondamentaux de l’oral (grille d’évaluation de l’épreuve orale terminale).
* **Principe 7** : Développer la professionnalité des enseignants relative aux techniques de prise de parole en lien avec le contenu des enseignements (formation initiale et continue).

**Interrogation 4** : Comment former les élèves à se questionner dans le cadre des enseignements ?

* **Principe 8** : Problématiser tous les enseignements en invitant les élèves à développer qu’elle soit la discipline et dès la classe de seconde une posture de questionnement.
* **Principe 9** : Former les enseignants à l'accompagnement au questionnement dans le quotidien de la classe.

**Interrogation 5** : Qu’est-ce qu’une question ? Qu’est-ce qu’un enjeu (dans le cadre d’un programme de spécialité et/ou d’une étude approfondie qui caractérise la voie technologique) ?

* **Principe 10** : Expliciter ces termes pour créer une culture commune dans le but d’accompagner au mieux les élèves (par exemple : question/question problématisée/ problématique ; enjeu du programme/question « vive » dans laquelle l’élève se reconnaît ; etc.
* **Principe 11** : Elaborer un document d’accompagnement pour les enseignants afin d’expliciter le vocabulaire afin d’aboutir à une culture commune de la terminologie employée.
* **Principe 12 :** réaliser un recensement disciplinaire et interdisciplinaire des thèmes et des sujets envisageables par équipe pédagogique.

**Interrogation 6 :** Comment co-construire avec les élèves les questions développées à l’oral ? Quelle congruence entre les questions ? Quelles tensions ou relations entre elles ?

* **Principe 13 :** Tisser au fil de l'eau, par une collaboration entre élèves et entre élèves et enseignant, la formulation des 2 questions, en identifiant un temps de découverte, un temps de maturation et un temps de création de sens.
* **Principe 14** : Développer ce parcours de questionnement durant les enseignements de spécialité, en les croisant et en lien des questionnements issus des autres disciplines.
* **Principe 15**: Accompagner l’élève en amont du choix de son étude en série technologique, afin de s’assurer que le projet est suffisamment large, complet (voire complexe) pour donner lieu par la suite à une mise en questions adaptée.

**Interrogation 7** : Qu’est-ce qu’une question ? Qu’est-ce qu’un enjeu (dans le cadre d’un programme de spécialité et/ou d’une étude approfondie qui caractérise la voie technologique) ?

* **Principe 16** : Expliciter ces termes pour créer une culture commune dans le but d’accompagner au mieux les élèves (par exemple : question/question problématisée/ problématique ; enjeu du programme/question « vive » dans laquelle l’élève se reconnaît ; etc.
* **Principe 17** : Elaborer un document d’accompagnement pour les enseignants afin d’expliciter le vocabulaire afin d’aboutir à une culture commune de la terminologie employée.
* **Principe 18 :** réaliser un recensement disciplinaire et interdisciplinaire des thèmes et des sujets envisageables par équipe pédagogique.

**Interrogation 8** : Comment préparer les élèves à traiter la question choisie sans support de présentation ?

* **Principe 19 :** Accompagner les élèves dans le choix de questions dont la présentation dépasse le langage spécifique inhérent à spécialité concernée ; et si besoin, les accompagner dans le choix d’un éventuel support fourni au jury (une représentation visuelle du type d’une liste, d’un schéma, d’un tableau, d’une carte, d’un graphique, d’une expression symbolique, …).

**Interrogation 9**: Quel discours est attendu lors de la phase de présentation d’une question?

* **Principe 20** : Définir la fonction du discours attendu : Exposer ? Démontrer ? Expliciter un parcours de réflexion ?
* **Principe 21**: Définir la forme d’oral attendue afin de donner confiance à l’élève et de lui faire acquérir des automatismes : une lecture expressive d’un texte appris par cœur ? une prise de parole spontanée non apprise par cœur et qui fait appel à des techniques de mémorisation ?

**Interrogation 10** : Comment permettre la cohérence du parcours de l’élève et l’enrichissement des pratiques des professeurs ?

* **Principe 22** : Exploiter les conseils d’enseignement et les conseils pédagogiques. Mettre en place un projet de formation à l’oral au sein du lycée. Prévoir des concertations disciplinaires et interdisciplinaires, en particulier entre les enseignants intervenant dans les spécialités de première et ceux de terminale.
1. **Thème 2 : « Présentation et échanges avec le jury »**

Les deux premiers temps du grand oral – présentation et traitement de la question choisie par le candidat (pendant cinq minutes), puis échange avec le jury (pendant dix minutes) – sont l’occasion d’évaluer l’argumentation de l’élève, ses qualités de présentation, la solidité de ses connaissances. Ce cadre permet ainsi à tous les élèves de tenir un discours personnel et informé. C’est cette double exigence, qui permet d’assurer une appropriation plus grande des savoirs par le candidat, qui doit guider la préparation des deux premiers temps avec les élèves, ainsi que la conduite de ces parties de l’épreuve par les jurys.

**Un grand oral pour tous les élèves**

**L’exercice du grand oral**: la nouveauté du grand oral consiste dans la présentation orale d’une question choisie et travaillée par l’élève, qui doit l’expliquer et la traiter, avant d’échanger avec le jury à partir de cette présentation initiale. Des oraux, des jeux de rôle, des mises en situation peuvent servir à familiariser les élèves avec ces différentes positions de parole, qui nécessitent des compétences complémentaires. Il peut être pertinent de recourir, à côté d’éventuels « oraux blancs », aux possibilités offertes par les outils numériques pour analyser les situations de parole et apprendre progressivement à les améliorer. Dès l’année de première, voire l’année de seconde, il est bon de multiplier les situations d’apprentissage formant à ces compétences dans les différentes disciplines. Il est aussi important de sécuriser l’espace de parole, et de parole entre pairs, en assurant un climat de bienveillance dans les échanges. C’est ce qui permettra à chaque élève de développer sa propre voix, sa propre position de parole.

**Une posture professionnelle d’accueil et d’accompagnement de la parole des élèves**: il est important, lors de l’épreuve, de mettre en confiance le candidat, à la fois par la posture d’évaluateur choisie, et par les modalités d’interrogation, qui s’ajustent le plus possible à la singularité de chaque candidat et de chaque question, au cours d’un échange constructif. Il importe donc de favoriser une attitude bienveillante, comme des questions ouvertes. Cette posture peut se construire dans le cadre de formations qui permettent aux jurys d’appréhender l’exercice dans sa dimension informée et argumentative, mais aussi en prenant conscience de sa dimension corporelle ou émotionnelle, en particulier telle qu’elle existe pour des candidats encore jeunes ; il convient également de ne pas modéliser l’expression orale sur l’expression écrite : c’est bien un échange oral et authentique qui est visé, au cours duquel le candidat puisse parler vraiment. Il importe donc d’entrer dans un véritable dialogue, en sortant d’une position de sanction ou d’attribution mécanique de points.

**Un parcours de l’oral à construire progressivement**: pour conduire l’élève au grand oral, il convient donc d’envisager une construction et une consolidation progressives des différentes compétences nécessaires à la réussite de l’exercice, en s’appuyant sur ce que l’élève a déjà pu construire au collège. Cela suppose de présenter aux élèves des attendus clairs et précis et d’expliciter la progression attendue, en donnant à l’élève une conscience plus fine de ce qu’est sa parole. La situation particulière des candidats au baccalauréat 2021 devra bien sûr faire l’objet d’une attention toute particulière.

**Une culture commune de l’oral à construire**

**Des littératies disciplinaires à dépasser**: la présentation d’une question attachée à un programme de spécialité (ou située à un point de rencontre des deux enseignements de spécialité) à un jury composé de deux personnes dont une seulement appartient à la discipline d’origine de cette spécialité conduit à soustraire le discours à un échange entre initiés, reposant sur des implicites partagés. Il convient donc d’élucider la part d’implicite à l’œuvre dans les cultures disciplinaires, ce qui permet de rendre l’élève plus conscient de la particularité des savoirs construits dans la ou les spécialités où il choisit de travailler sa question. Ainsi, un travail d’élucidation est nécessaire pour faire apparaître les différences entre des procédures (parler, s’exprimer, argumenter, démontrer, expliciter, étayer…) apparemment similaires mais en fait sensiblement distinctes dans des disciplines différentes, car liées à leur didactique : il s’agit donc de faire comprendre quelle est la tradition orale de chaque discipline.

**Un espace de dialogue** : l’espace d’échange du grand oral est ainsi à la fois un espace de dialogue avec le candidat et entre les membres du jury eux-mêmes. Cela suppose de créer un terrain d’échange commun en maintenant une exigence d’intelligibilité et de clarté d’un discours adressé à chacun. En amont de l’épreuve, cet espace de dialogue entre disciplines gagnera à être travaillé en établissements, de manière transversale, en s’appuyant sur l’expertise de chacun : un travail en équipe semble particulièrement indiqué pour cela.

**Une position de réflexion par rapport aux savoirs**: les enseignants, formateurs et jurés, comme les élèves, pourront tirer bénéfice d’une analyse réflexive de leur pratique de l’oral et de son évaluation pour mieux en cerner l’efficacité et les fragilités. L’élève doit prendre conscience de l’exigence de clarté qui doit guider l’échange oral, et le jury doit prendre conscience de la façon dont la conduite de l’échange peut modifier les performances des candidats, pour assurer l’équité dans leur évaluation. Cela suppose aussi de familiariser l’élève à la confrontation de théories différentes, à l’échange d’arguments pour faire valoir les soutènements logiques des positions défendues.

**Des biais à identifier**: il s’agit également pour les enseignants et les évaluateurs de prendre conscience des biais (sociaux, de genre…) qui peuvent fausser l’évaluation. Le travail sur l’oral est donc aussi un travail sur l’écoute et sur la qualité d’écoute nécessaire pour entendre le plus justement possible, en accueillant la diversité des voix des candidats.

**Une question à présenter, des échanges à régler**: la spécialité est l’arrière-plan de la question traitée, mais il ne saurait être question d’évaluer exclusivement la maîtrise des savoirs disciplinaires. Les échanges ne doivent donc pas prendre la forme d’un interrogatoire, mais permettre à l’élève, puis au candidat, de gagner en aisance et en lucidité sur les enjeux de la question présentée. Les deux examinateurs doivent se prononcer à la fois sur le fond et la forme de la présentation et de l’échange.

**Une réflexion sur l’évaluation à mener transversalement**: s’appuyer sur l’expérience des différentes disciplines en matière d’évaluation de l’oral – par exemple celle des langues vivantes – peut aider à construire une évaluation juste du grand oral. Cependant, une grille trop précise peut créer des effets de myopie, et objectiver l’évaluation ne doit pas se ramener à la juxtaposition d’observables parcellaires. L’absence de barème indique que c’est bien la totalité de la prestation qui doit être évaluée globalement par les deux membres du jury ensemble. L’important est de clarifier par un travail commun, pour les enseignants et les élèves, les attendus de l’épreuve, qui consiste à évaluer une prestation orale individuelle et non une personnalité.

1. **Thème 3 : « Le projet personnel d’orientation (PPO) »**

*Une expertise de l’orientation mise à profit dans l’accompagnement de l’élève vers le grand oral*

Les interventions sur le forum témoignent du souci des participants d’articuler la construction progressive du projet d’orientation entreprise dès le collège jusqu’au cycle terminal du lycée, avec l’accompagnement de l’élève vers le grand oral. Cette progressivité s’appuyant principalement sur un travail réflexif réalisé à partir de traces de l’activité via des outils familiers de l’orientation comme les portfolios, les carnets de bord.

La métacognition et le champ des démarches qui lui sont associées semblent tracer des perspectives de réinvestissement dans la préparation à un oral de maturité qui conjugue à la fois l’expression et l’expression de soi. Toutes choses égales par ailleurs, cette dimension associant en orientation un projet formalisé à une construction personnelle, se retrouve dans les principes retenus qui prennent le soin d’associer l’appropriation des contenus et l’ancrage disciplinaire à la production d’un oral qui pour être « grand » se doit d’être authentique.

L’élargissement de la responsabilité de l’accompagnement à un ensemble d’acteurs de l’établissement et hors établissement se reflète également dans la préparation du projet d’orientation et cette sensibilité au collectif est restée très présente sur le forum.

Ce qui semble nouveau et porteur ce sont les liens que l’élève est incité à établir entre les questions supports du grand oral et son projet d’orientation, lui permettant ainsi de montrer que des préoccupations « socialement vives » sont également devenues « personnellement vives » par une progression dans les motivations et les choix de poursuite d’études.

Enfin, et c’est un aspect central, les échanges ont porté également sur les liens entre les enseignements et le projet d’orientation, mais plus encore entre les deux types de projets qui alimentent le grand oral : le projet technologique rebaptisé par commodité « étude approfondie » et le projet d’orientation. Ces liens sont à construire, notamment des points de vue didactique et pédagogique, mais ils sont souhaités et ouvrent des perspectives intéressantes.

*Des préconisations finalement transversales*

On le voit, la thématique du PPO apparaissait d’emblée comme réservée à des initiés de l’orientation mais les échanges ont porté sur des aspects aussi fondamentaux et transversaux que l’importance de la métacognition comme substrat d’une expression et de mise en projet de soi mobilisant des processus de prise de conscience, de distanciation, de valorisation et de confiance. Est rappelée aussi l’importance de construire, voire d’objectiver, l’accompagnement à partir de la conservation de traces de l’activité. Enfin, de manière très pragmatique, il est avancé que la préparation à la présentation du PPO lors du grand oral devait aussi s’appuyer sur la masse considérable de ressources mises à disposition, notamment par l’ONISEP, en matière d’éducation à l’orientation ainsi que se connecter aux cadres institués, tel que par exemple le parcours Avenir.

1. **Synthèse des ateliers « Accompagnement vers le grand oral »**

L’exercice de synthèse des ateliers auquel nous nous livrons ici est redoutable car il porte une part inhérente de frustration de ne pouvoir reproduire *in extenso* la richesse des échanges qui ont eu cours au sein des forums thématiques. Plus encore, cette synthèse porte sur des principes, eux-mêmes synthétiques qui ne peuvent prétendre traduire avec une précision absolue les réflexions et propositions exprimées par les participants.

Toujours est-il que cet atelier a tenu toutes ses promesses tant au niveau de la démarche, assez nouvelle dans son organisation, qu’au niveau de l’objectif de faire émerger des principes fédérateurs pouvant inspirer toute modalité de formation engagée en académie. Ce sont donc près de 160 participants qui ont choisi de faire émerger douze principes suscitant une adhésion *absolue* (92% à 77% des participants y adhèrent totalement) et *relative* (ils sont ainsi 98% à 94% à y adhérer totalement ou partiellement).

**1 Les douze principes :** *Oral de maturité et oral de maturation*

Ce qui frappe immédiatement à la lecture des principes, c’est qu’ils consacrent le grand oral comme un moment particulier de la vie d’un jeune supposé avoir acquis suffisamment de *maturité* pour se projeter dans un devenir d’adulte. Ces principes resituent bien le grand oral comme un entre-deux conjuguant le passé, le présent et le futur du jeune bachelier. Il est bien de ce point de vue le révélateur d’un processus de *maturation* en cours dont les principes éclairent bien des aspects. *Progressivité, temps long, appropriation, amorce dès le collège*, témoignent de cette volonté d’ancrage du grand oral dans l’histoire scolaire de l’élève. L’exploration des principes permet de caractériser ce processus de maturation. Il concerne en premier lieu la *maturation d’une parole* et plus généralement d’une *expression de soi* au sens large qui sont au cœur des préoccupations. D’autres principes s’inspirent directement de la logique d’accompagnement de parcours et des principes liés à la construction de projet.

*Maturation de la parole*

Les principes nous donnent une vision claire ce que peut-être cette parole et du processus de maturation qui la fonde. Synthétique, structurée, savante, et *appropriée* (dans les deux sens du terme)[[1]](#footnote-1), cette parole se construit dans les enseignements et les disciplines tout comme elle prend forme de manière autonome. Le lien d’apparence paradoxale est établi entre le degré d’appropriation et la spontanéité de la parole[[2]](#footnote-2).

Plus encore, ce qui caractérise cette maturation de la parole, ce sont les usages qui en sont faits et qui pour l’essentiel révèlent un processus de socialisation en cours. Empathie, argumentation, compréhension, défense des idées, mise à portée, transparence [[3]](#footnote-3) définissent ce cadre d’usage de la parole mais plus encore la socialisation est réaffirmée quand l’oral devient un vecteur d’altérité intellectuelle et d’engagement par la confrontation des points de vues, la défense des idées, la controverse, le débat et l’argumentation[[4]](#footnote-4).

*Le grand oral, vecteur d’accompagnement de parcours*

Les principes nous emmènent aussi au-delà du strict déroulement de l’épreuve et définissent le grand oral comme une perspective nouvelle de construction de parcours qui se construisent progressivement tout au long de la scolarité[[5]](#footnote-5). Ce parcours est libre et ouvert, non formaté et non standardisé, résolument personnel et donc personnalisé[[6]](#footnote-6), et nécessite d’installer des balises temporelles reprenant les temps fort de l’accompagnement de parcours[[7]](#footnote-7). Les conditions à installer pour que le jeune puisse construire son parcours dans un climat collectif et bienveillant, détaché de tout enjeu strictement scolaire résonant bien souvent comme un empêchement à l’individuation, sont rappelées[[8]](#footnote-8). Elles définissent implicitement une posture des accompagnants et des pairs comme *amis critiques et bienveillants*. L’évaluation, elle aussi, reprend les codes d’évaluation des parcours[[9]](#footnote-9).

Du singulier au collectif, de la discipline à l’interdisciplinaire, de la classe à l’établissement, les différentes granularités de l’accompagnement des élèves vers le grand oral figurent explicitement dans les principes. La construction des parcours engage tous les acteurs de l’établissement et mobilisent tous les espaces de réflexion (conseils pédagogiques, conseils d’enseignement) [[10]](#footnote-10). Chaque projet d’élève se trouve ainsi relié à un projet global d’établissement et le grand oral invite à explorer toute la richesse des articulations entre le disciplinaire et l’interdisciplinaire[[11]](#footnote-11).

**2. Les autres principes :** *un complément indispensable pour penser grand oral*

Les douze autres principes ne figurant pas dans la liste des principes faisant consensus n’en constituent des éclairages très complémentaires, plus spécifiques et opérationnels que génériques, notamment sur les démarches, les outils, la planification de la préparation ou encore les attitudes des différents protagonistes de l’épreuve. Quelques-uns de ces principes permettent aussi de renforcer la manière de penser grand oral du point de vue didactique et pédagogique. Est ainsi rappelé que la pratique de questionnement « permanent », de la problématisation, associés à une production de sens, constitue des vecteurs importants d’apprentissage en vue du grand oral.

Ces principes permettent aussi de mieux entrevoir le déroulement de l’épreuve et des registres relationnels qui vont s’établir entre le candidat et le jury. Il y a même une forme de contractualisation implicite qui émerge. Il est ainsi indiqué que le grand oral suppose que l’élève se livre de manière authentique sous réserve que cela soit en phase avec l’attitude des jurys, dont est réclamée par ailleurs une professionnalisation spécifique en matière de prise de parole en lien avec le contenu des enseignements.

Enfin, il est intéressant que l’ensemble des principes ne témoigne pas de la richesse des échanges qui ont porté sur les aspects plus spécifiques et notamment sur les manières d’intégrer les contextes d’enseignement liés aux voies générales et technologiques. Pour autant, le principe référant au projet technologique recueillant près de 70% d’adhésion relative et nombreux sont ceux qui sont restés partagés, semble-t-il plus sur la formulation que sur le principe de relier les questionnements aux projets technologiques.

De nombreuses ressources sont venues étayer les propositions concernant la thématique de présentation du PPO, elles figurent ci-dessous dans les annexes.

Nous profitons de l’occasion qui nous est donnée ici pour remercier chaleureusement l’ensemble des participants de l’atelier consacré à l’accompagnement en vue de la préparation au grand oral. Qu’ils soient porteurs de ces principes « socio-construits », sur le terrain des formations et participent ainsi à la réalisation des ambitions affichées pour le grand oral dépassant largement le cadre d’une épreuve pour inscrire les élèves dans leur construction intellectuelle, citoyenne, sociale et personnelle.

**Ressources référencées sur le forum**

**Thème 1 : « *Des enseignements aux questionnements »*  et bibliographie table ronde n° 2 : «*Comment entraîner les élèves avec la classe et les préparer à l'interaction avec le jury ? »***

* Repères nationaux de progression du langage oral pour le cycle 4 en français : <https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Attendus_et_reperes_C2-3-4/75/5/25-Francais-C4-reperes-eduscol_1114755.pdf>
* Pédagogie de l’Oral, Cahiers pédagogiques n°553, mai 2019 <https://www.cahiers-pedagogiques.com/No-553-Pedagogie-de-l-oral>
* Pourquoi l’oral doit-il être enseigné*?* Plane S. (2015), Cahier pédagogiques en ligne: <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Pourquoi-l-oral-doit-il-etre-enseigne>
* *Oral et apprentissages,* conférence de Sylvie Plane, Professeure émerite de sciences du langage à l'Université Paris Sorbonne: <https://www.youtube.com/watch?v=vBVtYNta0uI>
* GAUSSEL Marie (2017). *Je dis, tu parles, nous écoutons*: apprendre avec l'oral. Dossier de veille de l'IFÉ, n°117, avril 2017. Lyon : ENS de Lyon En ligne : <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accu%2520eil&dossier=117&lang=fr>
* DOLZ, Joaquim& SCHNEUWLY, Bernard. *Pour un enseignement de l’oral*. ESF Editeur, 6èmeédition 2016
* LAFONTAINE, Lizanne. *Conférence*. *L’enseignement de l’oral*, <https://vimeo.com/140640326>
* LAFONTAINE, Lizanne & DUMAIS, Christian. *Enseigner l’oral, c’est possible!* Montréal, Chenelière Education, 2013
* L’art de parler, Sciences Humaines n°312, mars 2019
* LE BRETON Philippe, Les 5 clés pour prendre la parole en public, DUNOD
* DELHAY Cyril, *L’art de la parole*, Dalloz, 2018
* DE FREITAS Stéphane, *Porter sa voix. S’affirmer par la parole*, Le Robert 2018
* BIJU-DUVAL Hervé, DELHAY Cyril, *Tous orateurs!*, Eyrolles, 2015
* ORANGE, Christian*.* Problème et problématisation**,** *ASTER n°40*, 2005, INRP
* ORANGE, Christian. Débat scientifique dans la classe, problématisation et argumentation: le cas d’un débat sur la nutrition au cours moyen, *ASTER n°37*, 2003, Interactions langagières, INRP
* HUBAT, Anne-Marie & GAUDILLERE, Jean-Paul. Argumenter et démontrer: rhétorique et enjeux sociétaux dans les discours scientifiques. *ASTER n°14*, 1992, Raisonner en sciences, INRP
* FILLON, Pierre. Le raisonnement scientifique: des pratiques de référence au savoir construit par les élèves. *ASTER n°14*, 1992, Raisonner en sciences, INRP
* FILLON, Pierre & PETERFALVI, Brigitte. L’argumentation dans l’apprentissage scientifique au collège, *ASTER n°38*, 2004, INRP
* La main à la pâte. *Dossier Esprit scientifique, esprit critique*, Eclairage scientifique: Argumenter.

**Thème 2 : « Présentation et échanges avec le jury »et table ronde 3 « Comment former les enseignants à être jury du Grand oral ?**

Oralité, littératie

* <https://journals.openedition.org/pratiques/6717>
* <https://www.canal-u.tv/video/canal_socio/jack_goody_et_l_empire_de_la_litteratie_introduction.11308>

Langue écrite, langue orale

* Claire Blanche-Benveniste, *Le Français parlé*, CNRS, 1997
* José Deulofeu, « Pourquoi ne parle-t-on pas comme on écrit ? » <https://treize.lis-lab.fr/?p=96>
* William Labov, *Language in the Inner City : studies in the black English vernacular*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1972, Traduction française : *Le Parler Ordinaire*, Paris, Éditions de Minuit).
* Bruno Maurer, *Une didactique de l’oral, du primaire au lycée*, Bertrand-Lacoste, 2001.

Le genre et le style

* <http://www.comprendre-agir.org/images/fichier-dyn/doc/genres_styles_clot_faita.pdf>

Didactique de l’oral

* <https://www.persee.fr/doc/airdf_1260-3910_1998_num_23_2_1361_t1_0037_0000_2>
* Dominique Bucheton, *Les gestes professionnels dans la classe, éthique et pratiques pour les temps qui viennent*, ESF, 2020.
* Corie Weber, *Pour une didactique de l'oralité. Enseigner le français tel qu’il est parlé*, Didier, 2013.

Des observables sur l’oral

* <https://www.reseau-canope.fr/bsd/sequence.aspx?bloc=481313>
* **Références extérieures permettant de travailler la construction de l’oral**
* Michel Vinaver, *Écritures dramatiques*, 1993.
* Pierre Vermeersch, *L’Entretien d’explicitation en formation continue et initiale*, Paris, ESF, 1994.
* Arthur Schopenhauer, *L'Art d'avoir toujours raison*, 1830.

Enjeux sociaux

* Bernard Lahire, *Enfances de classe*, Seuil, 2019.
* <https://journals.openedition.org/dse/1397>
* <https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Francais/58/8/RA16_C3_Francais_Oral_Elabo_Article_Bautier_inegalites_728588.pdf>

**Thème 3 : le Projet personnel d’orientation**

* Rapport CHARVET : <https://magistere.education.fr/dgesco/pluginfile.php/780449/mod_forum/attachment/91606/2019%20Rapport%20CHARVET%20sur%20lorientation.pdf>
* Rapport sur l’orientation des jeunes CESE <https://www.lecese.fr/travaux-publies/l-orientation-des-jeunes>
* Métacognition et réussite des élèves <https://magistere.education.fr/dgesco/pluginfile.php/780449/mod_forum/attachment/91281/Metacognition_et_reussite_des_eleves.pdf>
* Infographie PPO : <https://magistere.education.fr/dgesco/pluginfile.php/780449/mod_forum/attachment/91554/Infographie%20th%C3%A8me%203.pdf>
* La réflexion distanciée <https://magistere.education.fr/dgesco/pluginfile.php/780449/mod_forum/attachment/91554/INRP%20-%20la%20r%C3%A9flexion%20distanci%C3%A9e%20brigitte%20PETERFALVI.pdf>
* Entretien à visée métacognitive (Vermersch) <https://magistere.education.fr/dgesco/pluginfile.php/780449/mod_forum/attachment/91552/ENTRETIEN%20A%20VISEES%20METACOGNITIVE%20ET%20REFLEXIVE.pdf>
* Outils ONISEP pour l’accompagnement du PPO
* <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Hauts-de-France/Amiens/Equipes-educatives/Mettre-en-oeuvre-le-parcours-Avenir/Le-parcours-Avenir/Construire-son-projet-d-orientation>
1. « L’accompagnement vers le grand oral vise à habituer progressivement l’élève à produire une parole synthétique, structurée et savante, basée sur un contenu qu’il s’approprie et ainsi habiter une parole plus spontanée que celle de l’exposé ». [↑](#footnote-ref-1)
2. « La préparation au grand oral s’inscrit dans les enseignements en travaillant à la fois les compétences langagières et les compétences disciplinaires » [↑](#footnote-ref-2)
3. « Un oral fondé sur des connaissances liées aux spécialités engage l’élève à expliciter, à vulgariser, à reformuler et défendre des idées et à construire une argumentation informée et personnelle » [↑](#footnote-ref-3)
4. « L’élève maîtrise d’autant mieux les échanges lors du grand oral qu’il est habitué à se confronter à différents avis / différentes théories, qu’il sait reconnaître les éléments de controverse et les intégrer dans un dialogue et qu’il puisse appréhender et anticiper les attentes d’un jury » [↑](#footnote-ref-4)
5. . L’accompagnement de l’élève vers le grand oral s’inscrit dans la durée, le temps long de la maturation entreprise dès le collège jusqu’au cycle terminal du lycée [↑](#footnote-ref-5)
6. : « La préparation à l’épreuve doit éviter tout risque de formatage et de standardisation des parcours, motivés par un souci d’efficacité pédagogique » - « La préparation à l’épreuve ne doit pas être réduite à un format unique de parole et doit laisser place à la diversité des élèves et de leurs compétences »  [↑](#footnote-ref-6)
7. « L’accompagnement de l’élève vers le grand oral vise à construire un parcours de formation progressive à l’oral incluant des « temps forts » de diagnostic, de bilan, de présentation, d’expression, de validation des choix » [↑](#footnote-ref-7)
8. « L’accompagnement vers le grand oral consiste à multiplier des moments de prise de parole ritualisés, dans des espaces sécurisants, éloignés de tout enjeu scolaire et évaluatif, fonctionnant sous le sceau de l’écoute, l’entraide et la bienveillance entre pairs et permettant l’expression de la créativité, de la sensibilité et des émotions » [↑](#footnote-ref-8)
9. L’évaluation de la présentation du projet personnel d’orientation ne porte pas sur la qualité du projet ou du parcours mais sur la façon dont le candidat explicite son cheminement pour l’avoir construit [↑](#footnote-ref-9)
10. « L’accompagnement vers le grand oral suppose de penser une organisation collective et équitable de l'accompagnement à l'échelle de l'établissement permettant un suivi des élèves tout au long du collège et du lycée et mobilisant de multiples acteurs éducatifs » [↑](#footnote-ref-10)
11. « Porter l’accompagnement vers le grand oral au niveau de l’établissement, en exploitant les conseils d’enseignement et les conseils pédagogiques, en mettant en place un projet de formation à l’oral au sein du lycée, en prévoyant des concertations disciplinaires, interdisciplinaires et même inter-niveaux. » [↑](#footnote-ref-11)